



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

Afssa – Saisine n° 2006-SA-0346

Saisine liée n° 2006-SA-0027

Maisons-Alfort, le 13 avril 2007

## AVIS

### de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments relatif à l'évaluation des justificatifs concernant un aliment diététique (cookies) destiné à des fins médicales spéciales pour les enfants et adultes devant suivre un régime à teneur réduite en protides

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Par courrier reçu le 8 décembre 2006, l'Afssa a été saisie le 6 décembre 2006 par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes d'une demande d'évaluation d'un aliment diététique (cookies) destiné à des fins médicales spéciales pour les enfants et adultes devant suivre un régime à teneur réduite en protides.

Il s'agit de cookies présentés comme destinés aux enfants de plus de 3 ans et aux adultes atteints de maladies métaboliques liées aux acides aminés telles que la phénylcétonurie, ainsi que de toute pathologie nécessitant un régime hypoprotidique. Ces biscuits présentent une teneur en protides inférieure à 10 % des teneurs de cookies « classiques ».

La demande concerne l'évaluation de compléments d'information suite à un avis rendu par l'Afssa le 21 juillet 2006. Dans cet avis, l'Afssa estimait que :

"les cookies hypoprotidiques permettent de répondre à (et de diversifier) l'alimentation des personnes devant suivre un régime hypoprotidique.", mais souhaitait cependant :

"que soient fournis :

- les résultats d'analyse des teneurs en métaux lourds et en pesticides ;
- des éléments relatifs à l'évaluation de la qualité organoleptique du produit."

Après consultation du Comité d'experts spécialisé « Nutrition humaine » réuni le 15 février 2007, l'Afssa rend l'avis suivant :

Les nouvelles données fournies par le pétitionnaire comportent :

- 7 fiches d'évaluation du produit par des patients nécessitant un régime hypoprotidique et suivis dans 4 centres différents. Les notes de ces évaluations varient entre 7/10 (pour un patient) et 10/10 (pour 4 patients) ;
- les résultats d'analyses en métaux lourds et en pesticides (arsenic, cadmium, mercure, plomb et pesticides organophosphorés). Ces données sont toutes négatives.

L'Afssa estime que ces données permettent de répondre à la demande de compléments d'information de l'avis du 21 juillet 2006.

L'Afssa est donc favorable à l'utilisation de ce produit chez les enfants et les adultes devant suivre un régime à teneur réduite en protides.

#### Mots clés

Fins médicales spéciales, cookies, compléments d'information, hypoprotidique

27-31, avenue  
du Général Leclerc  
94701

Maisons-Alfort cedex  
Tel 01 49 77 13 50  
Fax 01 49 77 26 13  
www.afssa.fr

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

**Pascale BRIAND**